Document généré le 4 juil. 2025 06:15

Documentation et bibliothèques

Bibliothèque nationale du Québec. *Catalogue des manuscrits*, dressé par le Département des manuscrits. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1978. 101 p.

Gisèle Hogue

Volume 25, numéro 2, juin 1979

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1054364ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1054364ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)
2291-8949 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Hogue, G. (1979). Compte rendu de [Bibliothèque nationale du Québec. *Catalogue des manuscrits*, dressé par le Département des manuscrits. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1978. 101 p.] *Documentation et bibliothèques*, *25*(2), 105–107. https://doi.org/10.7202/1054364ar

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1979

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

porte par contre aucun élément pouvant éclairer la prise de décision de celui qui hésite à le faire. En ce sens, le guide méthodologique n'est pas complet: l'auteur aurait dû commenter plus largement les principes qui doivent présider à l'implantation d'un SIG, de même que les implications, avantages et inconvénients d'un tel système, de façon à permettre au lecteur de juger à quel moment et dans quelle mesure un SIG pourra vraiment répondre à ses besoins particuliers. Les éléments présentés au premier chapitre sont beaucoup trop succincts pour être d'une grande utilité. De même, une présentation des coûts nécessaires à l'implantation d'un SIG aurait été souhaitable. On peut mettre en doute cette affirmation de l'auteur, à savoir qu'«il est difficile sinon impossible d'exposer des théories relatives aux coûts de développement et d'opération des éléments informatiques d'un SIG» (p. 12). Un effort sur ce point aurait certes été apprécié par le lecteur. Les quelques coûts présentés au quatrième chapitre, lors de la description des cas, sont beaucoup trop dilués pour être vraiment utiles.

2. En maintes occasions, le français est d'une piètre qualité. Bien sûr, il s'agit d'un ouvrage technique, mais est-ce là une raison valable pour en négliger la langue de présentation? Voici quelques exemples de cette mauvaise qualité:

   - certains qualificatifs sont utilisés de façon inappropriée; ainsi, la phrase citée plus haut: «le concept des systèmes d'information n'est pas nécessairement un concept automatisé», dénote de toute évidence un mauvais emploi du qualificatif «automatisé»;

   - l'emploi de certains anglicismes est régulier; par exemple, «mettre l'emphase sur»;

   - certaines formules sont carrément inacceptables; par exemple, «... car, aux risques de prononcer une vérité de La Palice (sic), pas deux organismes se ressemblent...» (p. 186).

Mais, somme toute, le bilan des qualités dépasse celui des lacunes et toute personne s'intéressant à la question des systèmes d'information aux fins de gestion devrait prendre le temps de parcourir ce livre.

Claude Bonnelly
Bibliothèque
Université Laval
Québec

Bibliothèque nationale du Québec. ***Catalogue des manuscrits****, dressé par le Département des manuscrits. Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1978. 101 p.*

Dans le cadre d'un vaste programme de publications entrepris depuis déjà plusieurs années, la Bibliothèque nationale du Québec nous offre aujourd'hui un *Catalogue des manuscrits* dressé par son Département des manuscrits. Nous n'avons point la prétention d'en faire un compte rendu définitif, puisque ce genre de répertoire ne révèle sa valeur propre et ne peut faire l'objet d'une réelle évaluation qu'à la suite d'une utilisation prolongée; seules les années pourront en témoigner de la qualité.

Le *Catalogue* se divise en deux parties principales, la section des «Notices catalographiques» proprement dites, et celle des «Listes et index». Dans la section des notices, nous retrouvons les trois grandes catégories de documents conservés au Département des manuscrits, soit les manuscrits, les documents spéciaux et les fonds musicaux. Ces trois catégories se retrouvent à l'intérieur des listes, elles-mêmes présentées sous différents aspects: liste alphabétique, liste numérique et liste des fonds en dépôt pour les manuscrits, listes alphabétiques et numériques pour les documents spéciaux et la musique. Un index des auteurs et des sujets complète les informations sur les manuscrits.

Avant d'entreprendre la consultation du *Catalogue*, nous suggérons au lecteur de lire attentivement l'*Avertissement* au début du volume. Ces quelques notes nous donnent la définition de manuscrit, documents spéciaux et musique telle qu'établie par le

Département des manuscrits, et nous renseignent sur les limites de ce catalogue quant au nombre de notices catalographiques répertoriées. Cette limite fut imposée par l'état de l'inventaire des fonds déjà effectué par le personnel du Département. Une première ambiguïté doit être relevée au sujet des notices des documents spéciaux. On nous signale que certains documents «n'apparaissent pas dans l'ouvrage: ceux acquis à l'époque de la Bibliothèque Saint-Sulpice ainsi que certains qui ne s'intègrent pas à un fonds». La même règle s'applique à la musique. Il faudrait préciser cette note en disant que certains documents acquis à l'époque de la Bibliothèque Saint-Sulpice — telle la collection de E.-Z. Massicotte — sont effectivement répertoriés parce que l'inventaire en a déjà été établi.

Nous espérons que les prochaines éditions pourront graduellement intégrer tous les fonds acquis même à l'époque de la Bibliothèque Saint-Sulpice, fonds dont les inventaires montreront la richesse.

La section des «Notices catalographiques» nous présente la description des fonds telle que nous la retrouvons dans la plupart des catalogues de ce genre, avec tous les renseignements pertinents: numéro du fonds, titre, occupation du détenteur du fonds, catégories, quantité et dates extrêmes des documents, description du fonds, signalement de l'instrument de travail y donnant accès et restrictions de consultation. On aimerait parfois y retrouver une description un peu moins sommaire du fonds, mais l'inventaire proprement dit doit tenir lieu de principal instrument de recherche, le *Catalogue* n'étant qu'un guide. Les notices sont classées par ordre alphabétique au nom du détenteur (auteur, propriétaire, légataire, etc.) du fonds, quelle que soit la catégorie de documents.

La section des «Listes et index» constitue à notre avis la partie la plus faible du *Catalogue*. La multiplicité de ces listes déroute. La liste alphabétique ne nous semble utile que pour une consultation plus rapide de la liste des fonds, car elle n'est qu'une répétition abrégée des notices catalographiques. Cette liste aurait une meilleure justification si nous y retrouvions un renvoi à la page du *Catalogue* où se trouve le fonds, mais encore là, l'ordre alphabétique y supplée. Quant à la liste numérique, outre le fait qu'elle indique le nombre de fonds répertoriés, soit 250 pour les manuscrits, elle constitue le code de localisation et trouve sa signification à la consultation de l'index, ce dont nous parlerons plus loin.

La liste des fonds en dépôt, c'est-à-dire les fonds susceptibles d'être retirés par leurs détenteurs à n'importe quel moment puisqu'ils ne sont que confiés à la Bibliothèque nationale du Québec, se justifie par le fait qu'il est important pour le chercheur de savoir que ces fonds ne sont localisés que temporairement au Département, même si la période de dépôt peut être très longue. Cette liste pourra facilement varier selon les différentes éditions du *Catalogue* en fonction des décisions et des contrats établis entre la bibliothèque et les détenteurs de ces fonds. Enfin, il serait inutile de fournir ce renseignement ailleurs que dans cette liste car, selon la nature des ententes conclues, le fonds sera ou tout simplement retiré, et alors une prochaine édition l'exclura de la liste et de la section des notices, ou il restera localisé ou sera parfois même donné au Département et dans ce cas son insertion dans le *Catalogue* demeurera justifiée.

Quant à l'index proprement dit, il faut souligner en premier lieu que s'il paraît plus faible sous l'aspect du nombre et de la description des sujets, on doit aussi se rappeler qu'il «a été préparé à partir des *descriptions du contenu* qui apparaissent dans les *notices* et non à partir des fonds eux-mêmes ou des *inventaires*.»[1] Des éditions subséquentes sauront pallier cette lacune.

En second lieu, il eût été préférable d'y utiliser un caractère typographique différent pour distinguer détenteurs et sujets quand ces derniers sont aussi des noms d'individus. Si cette différence n'est pas établie, le lecteur sera porté, à la vue d'un nom, à consulter la section des notices par ordre alphabétique, se butant alors à ce qu'il croira être une omission parce

1. Les italiques sont de l'auteur.

que le nom recherché est effectivement sujet plutôt qu'«auteur-détenteur». La démarche découlant de l'organisation actuelle de l'index exige d'abord la consultation de la liste numérique, puisque la référence à un auteur n'indique que le numéro du fonds, puis conduit, par cette liste, à l'identification du détenteur du fonds et, finalement, oblige à recourir à la section par ordre alphabétique des notices catalographiques pour retrouver l'indice de notre sujet. Si la différence était établie entre détenteurs et sujets, si une référence aux pages du *Catalogue* était inscrite à l'index, ou si une référence au détenteur du fonds était indiquée d'une façon ou d'une autre après un sujet, une recherche plus rapide serait effectuée, soit de l'index aux notices sans passer par une liste intermédiaire, la liste numérique n'aurait plus sa raison d'être et la consultation du *Catalogue* en serait grandement facilitée.

Les différentes listes des documents spéciaux et de la musique suivent le même schéma d'organisation que la catégorie des manuscrits. À vrai dire, le nombre minime de fonds dans chacune de ces catégories (36 pour les documents spéciaux et 13 pour la musique) ne justifierait pas de telles listes s'il ne s'agissait d'établir un principe en vue d'éditions ultérieures. Ces listes seront plus impressionnantes au fur et à mesure du développement de ces collections qui sont une addition intéressante et parfois nécessaire aux collections manuscrites proprement dites.

En dernier lieu, nous voudrions souligner le fait que le *Catalogue des manuscrits* est le premier ouvrage publié par la Bibliothèque nationale du Québec avec sa propre machine typographique. Ces nouvelles techniques permettent d'offrir des ouvrages de qualité supérieure même si nous avons pu constater quelques failles d'ordre typographique, coquilles, etc. Ces erreurs se retrouvent dans toutes publications quelles qu'elles soient, et ne sont pas spécifiques au travail effectué par le personnel du Service des publications de la Bibliothèque nationale du Québec. Nous devrions donc nous attendre à des résultats de plus en plus intéressants en ce qui concerne la qualité de présentation des publications de cette institution.

Il reste à souhaiter que le Département des manuscrits puisse nous offrir régulièrement les résultats de ses acquisitions par le truchement de catalogues comme celui-ci, tout en sachant que les quelques faiblesses de conception ou de présentation mentionnées ici pourront facilement être corrigées lors d'une prochaine édition. Ce *Catalogue* vient illustrer tout un aspect de la vie culturelle québécoise, aspect négligé puisqu'il relève du domaine archivistique encore très mal exploré dans notre milieu, alors que les collections d'imprimés sont généralement mieux connues. Par la diffusion de son *Catalogue*, le Département des manuscrits se situe maintenant, et de façon irréversible, dans la grande trajectoire des recherches archivistiques; la qualité des recherches se compare avantageusement aux autres produits de la Bibliothèque nationale du Québec.

Gisèle Hogue
bibliothécaire
Boucherville

Blais, Raymond et Courrier, Yves. ***Vocabulaire libre en indexation****. Montréal, ASTED, 1978. 180 p.*

L'ouvrage comprend quatre chapitres et une bibliographie assez étendue. Le premier et le seul chapitre dû à Yves Courrier traite du langage documentaire, de ses fonctions, de ses caractéristiques et de sa typologie.

Le second chapitre aborde un type de langage documentaire: celui qui utilise le vocabulaire libre. Pour définir le descripteur libre, Raymond Blais se réfère à l'organigramme de Maurice Coyaud[1] qui classe le langage documentaire parmi les outils de communication. L'auteur parle ensuite des concepts d'inférents et d'interférents dans un système d'information, étudie la nature du signe linguistique et le jeu de ses trois composantes: le signifiant, le signifié et le référent. Enfin, l'auteur cite les avantages et les limites du vocabulaire contrôlé. Le vocabulaire libre est évalué à l'aide d'une étude de rentabilité.

1. Maurice Coyaud, *Introduction à l'étude des langages documentaires*, Paris, Klincksieck, 1966.